

ENVIRONNEMENT

BOIS. ILS PRODUISENT DE L'ÉNERGIE AVEC LEURS HAIES

Inspiré par un voyage dans le Cotentin, un petit groupe d'éleveurs du Pas-de-Calais a lancé, en 2020, l'association Boulonn'haies durables. Grâce à la coupe de leurs haies bocagères, ils fournissent de quoi se chauffer et produire de l'énergie à une commune du coin.

MARION LECAS

Au fin fond du Boulonnais, dans une ferme qui jouxte le joli château de Colembert (62), Vincent Bertin pose devant un tas de bois déchiqueté plus haut que lui. « Ça date du 15 avril environ », dit-il tout sourire. Ces granulés, issus de la coupe de ses haies bocagères, iront tout droit dans les chaudières de la Maison du parc des caps et marais d'opale et de la commune de Wirwignes (62).

BOULONN'HAIES DURABLES

La genèse de cette initiative date de 2020. Une poignée d'éleveurs du coin se réunissent et, inspirés par une visite dans le Parc naturel régional du Cotentin et du Bessin, décident de valoriser leurs haies bocagères. Vincent Bertin, installé depuis 2014 sur une exploitation de Bournonville (62), où il travaille avec son frère aîné, s'intéresse à cette pratique au travers d'une formation Renford - « Responsables en formation pour demain » - qu'il suit en tant qu'élu FDSEA. « J'ai appelé le PNR des caps et marais d'opale qui m'a mis en lien avec des collègues », explique le quadragénaire. Une fois tous réunis, ces cinq éleveurs, visiblement friands de jeux de mots, créent l'association Boulonn'haies durables.



Vincent Bertin fait partie de l'association des Boulonn'haies durables. Ici devant sa récolte de bois, à Bournonville. © M.L.

« LA HAIE N'EST PLUS UN HANDICAP »

Leurs réticences du début - « après tout, si on a des haies, on a des bêtes, et si on a des bêtes, on n'a pas de temps », assène Vincent Bertin, dans une logique implacable - s'effacent grâce au soutien du PNR, qui leur prodigue une aide au développement, un soutien administratif, ainsi qu'un local.

C'est lors de son assemblée générale annuelle que l'associa-

tion détermine le prix de vente de son broyat. Les éleveurs tentent de quantifier au mieux le temps et l'énergie dépensés ainsi que le coût du gazole et des machines. Il a, par exemple, fallu à Vincent Bertin, fin avril, réserver une journée à la coupe à la grue, et une autre au broyage.

« L'idée n'est pas de gagner de l'argent, mais de rembourser l'entretien et la coupe des haies, précise l'éleveur de vaches. Ainsi, la haie n'est plus un handicap : ça pourrait même encourager certains agriculteurs à en

replanter, maintenant qu'on connaît leur importance pour la biodiversité. »

Chez Boulonn'haies durables, le mètre cube de bois déchiqueté s'achète 28,49 euros hors taxe. Sur ses 24 kilomètres de haies, Vincent Bertin a coupé et broyé 91 mètres cubes l'an passé, et a donc dégagé 3 000 euros environ. « C'est du chiffre d'affaires, pas du bénéfice, je n'ai pas encore déduit le broyeur et les autres coûts », précise l'éleveur. Au total, l'association a commercialisé quelque 300 mètres cubes de copeaux.

ENCOURAGER LA DEMANDE ET LES PROJETS

Les éleveurs ont mis en place un plan de gestion complet : chaque agriculteur fait un historique des coupes et un roulement s'organise. « Idéalement, pour conserver de gros morceaux de bois, il faut couper une fois tous les 15 ans », rapporte Vincent Bertin, qui précise que certaines haies méritent toutefois des coupes annuelles. « Finalement, ce sont les débouchés qui nous manquent le plus, pas la matière », regrette encore le père de famille.

Malgré le coût du gaz en augmentation, les communes demeurent frileuses à utiliser les plaquettes bocagères. Parfois parce qu'il faut s'équiper, et investir dans une chaudière à bois, parfois parce qu'elles craignent un mauvais rendement. Vincent Bertin prend une poignée de copeaux de son tas de bois : s'y trouvent des gros morceaux, certes, mais aussi de la matière plus fine. « Certains voudraient des granulés plus calibrés pour maximiser le rendement. Mais chez nous, finalement, il y a aussi des épines et du chêne par exemple, qui augmenteront le rendement », assure-t-il. Le tout, martèle-t-il, est que cela « rentre dans les mœurs ». Il encourage les projets, évoque la coopérative Lait Prairies du Boulonnais, qui vient de construire une chaudière à broyat, et peut-être, « avec un peu de chance », fera appel aux Boulonn'haies durables. ◉

Le bois-énergie est-il écologique ?

Le terme « bois-énergie » désigne l'utilisation du bois en tant que combustible, pour produire de la chaleur et/ou de l'électricité après transformation. Il est maintenant utilisé sous forme de bûches, de granulés ou de plaquettes forestières. Le bois-énergie est une énergie renouvelable puisque les forêts « se reconstituent entre cinq à 200 ans, soit un million de fois plus vite que le charbon ou encore le pétrole », explique l'Office national des forêts (ONF). La récolte de bois demeurant inférieure à l'accroissement naturel de la forêt dans un contexte de gestion durable des forêts, le bilan carbone s'avère donc nettement positif. En termes d'émission de gaz, un bois de chauffage de qualité - à un taux d'humidité bas, prêt à l'emploi - émet peu de gaz à effet de serre. Toujours d'après l'ONF : pour 1 kWh issu du bois bûche, seuls 40 grammes de CO₂ sont rejetés : c'est 10 fois moins que pour une énergie fossile comme le fioul.

Pour la filière bois, « un potentiel sous exploité »

Dans son dernier rapport, daté de juillet 2023, la Fibois Hauts-de-France (association interprofessionnelle de la filière forêt bois) écrit : « Avec environ 40 000 km de haies en région, il existe une réelle opportunité de valorisation énergétique. Même si elles ne sont pas toutes en capacité de produire, car pour partie taillées annuellement, une partie d'entre elles entre dans une dynamique de bois énergie. Souvent organisés sous forme de micro-filières à l'échelle d'un territoire, ce sont aujourd'hui moins de 1 000 km

de haies qui sont exploités en région. Le potentiel reste sous exploité. Une haie bien gérée produit approximativement 4 à 6 tonnes de plaquettes pour 100 mètres linéaires de haies. Si l'ensemble de ces haies était exploitable et exploité durablement (tous les 10 à 15 ans) au travers d'un plan de gestion durable de la haie (PGDH), le potentiel de récolte annuel en région serait de 100 000 à 150 000 tonnes contre une récolte actuelle d'approximativement 1 000 à 2 000 tonnes. »